

# DECLARATION LIMINAIRE

Paris, le 24 mai 2022

Mesdames, Messieurs,  
Chers collègues,

L'UNSA fait le constat que la formation continue au ministère de l'agriculture connaît peu de variations si l'on s'attache aux chiffres. Certes, la crise COVID a impacté les sessions de formations, mais sur 2021 nous retrouvons à peu près les mêmes ordres de grandeur, à quelques détails près :

- les agents de catégories C ont le plus fort taux d'accès à la formation,
- les hommes catégories C se forment beaucoup plus que les femmes de cette même catégorie,
- les femmes et les hommes toutes catégories confondues se forment selon des pourcentages proches : 38 % des femmes et 33 % des hommes, les femmes étant cependant beaucoup plus nombreuses que les hommes au MAA (60/40).

Les personnels de l'enseignement agricole se forment toujours en forte proportion (+ 7,1 %), au regard des personnels d'autres secteurs, notamment des personnels en Administration Centrale et Services Déconcentrés, dont la baisse est importante et en miroir (- 7,1 %).

Et nous avons ici, l'un des éléments à relever. Cette baisse est inquiétante, même si elle peut être due à la difficulté d'accès des données sur EPICEA, mais cet argument est aussi valable pour les années précédentes, or là nous avons bien une chute pour l'année 2021, comparativement à 2020... (33 % d'agents formés en 2020, 26 % en 2021).

Quelles causes expliquent un tel phénomène ? Est-ce dû au fait que les agents ont eu des réponses négatives suite à leur demande ? Est-ce dû au fait que, notamment en SD, les suppressions de postes ont atteint un tel niveau que les agents sont débordés de travail et ne veulent pas partir en formation au risque de laisser du travail s'accumuler. Il faut en tout cas s'inquiéter de ce phénomène qui signe un malaise évident dans les communautés de travail des services déconcentrés.

L'UNSA souhaite attirer l'attention de l'administration sur cet échelon régional et sur les personnels qui y sont affectés : de nombreux emplois restent vacants, l'attractivité de cet échelon est en chute libre, les conditions de travail ne sont pas bonnes.



Enfin, pour nous situer au-delà des chiffres, l'UNSA souhaiterait que les CT FORMCO, comme ce fût le cas quelques fois par le passé, se concentrent sur les contenus des formations, notamment celles entièrement pilotées par le budget central du ministère, qui sont donc délivrées à beaucoup d'agents.

Ainsi pourrions-nous avoir quelques éléments du programme de formation sur le « Label Egalité-Diversité », sur la Laïcité et sur l'animation du dialogue social.

Il ne s'agit pas ici d'entrer dans les détails, mais d'avoir une vue générale de ce qui est proposé aux agents dans le cadre de ces formations, car il nous semble qu'au-delà des chiffres, importants certes, il faut nous arrêter de temps en temps sur les contenus.

Un autre point que nous souhaitons aborder ce jour : les plans locaux de formation. Il semblerait que dans certaines régions, les besoins de formation exprimés dans les entretiens professionnels ne remontent pas jusqu'au DR-FORMCO. Comment dans ce cas, mettre en place de nouveaux plans de formation ? Sur ces régions, nous ne retrouvons donc que des formations transversales et nous risquons de perdre en technicité ou en compétence dans des domaines spécifiques. Nous pouvons prendre en exemple le domaine végétal et la demande récurrente des agents pour une formation en Passeport Phytosanitaire (réclamée depuis de nombreuses années par les agents et d'autant plus depuis la sortie du Nouveau Règlement Santé des Végétaux en 2019). Ces demandes sont réitérées par les agents lors des réunions Passeport avec la DGAL, des agents des SRAL en ont fait la demande dans leurs entretiens professionnels les premières années mais, ne voyant apparaître aucune formation au calendrier, ont cessé de la demander.

L'UNSA demande donc un recadrage sur l'expression des besoins de formation des agents et le lien à faire avec les DR-FORMCO pour un maintien de formations techniques de qualité et qui s'adaptent aux évolutions du contexte réglementaire.

Pour finir, il semblerait que l'avancement et l'accès aux formations égalité-diversité et violences sexistes et sexuelles du ministère soient très disparates d'une région à l'autre et d'un secteur à l'autre. Cette démarche, même si elle revêt un caractère obligatoire de par la labellisation de notre ministère, est importante et devrait être connue de tous les agents. L'UNSA attend encore du MASA un réel effort sur ce sujet.

Merci.